

Prépa CRFPA au CFJ : liste de réduction!!!

Par **Adrien**, le **06/05/2008 à 17:31**

Salut à tous,

Je ne sais pas si je suis dans la bonne catégorie, mais voilà pour ceux qui passe le CRFPA cette année et qui veulent faire le CFJ ~~shock~~, j'ai crée une liste de réduction!

On peut bénéficier jusqu'à 700 € de réduction (ce qui n'est pas rien pour nous pauvres étudiants ~~rolle~~ !)

Si vous êtes intéressé, contactez moi en privée ou mettez votre nom, prénom, adresse mail et IEJ...

MERCI !)

Par **Kem**, le **06/05/2008 à 19:12**

700 € de réduction sur quoi ? lol

Par **Adrien**, le **06/05/2008 à 19:35**

Et bien, sur la préparation privée du CFJ pour passer le CRFPA (examen du barreau) !!!
La formation complète coûte dans les 2 500 €, donc 700 € de réduction (si on arrive à avoir +20 étudiants sur ma liste) c'est pas négligeable...

Par **jeeecy**, le **06/05/2008 à 22:47**

en tout cas l'initiative est intéressante !)

Par **Kem**, le **07/05/2008 à 09:02**

Clairement, c'est vraiment bien.

Au fait, il est obligatoire de faire la prépa pour l'accès à l'examen du barreau ?

Que le stage soit obligatoire, c'est normal, mais la prépa ?

Par **jeeecy**, le **07/05/2008 à 15:42**

Non la prepa est un supplement

par ex je n'en ai pas fait et ai quand même réussi du premier coup cet examen

Pour le stage duquel parles tu?

Par **Kem**, le **07/05/2008 à 16:37**

En Belgique, après l'obtention de l'examen du barreau, tu es avocat stagiaire pendant deux

ans avant d'être "vraiment" avocat et d'avoir ton nom sur la liste Image not found or type unknown

8)

Y'a pas, en France ? Ca m'arrangerait Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **08/05/2008 à 12:27**

ca n'existe plus en France

maintenant tu as une formation au minimum de 18 mois (généralement plus) en 3 parties :

-6 mois de cours

-6 mois de projet pédagogique individuel

-6 mois de stage avocat (ce que je suis en train de terminer en ce moment, ca se termine pour moi le 27 juin, après je cherche un emploi)

et a la fin de ces 3 périodes tu as l'examen de sortie, qu'on appelle le CAPA

;) Image not found or type unknown

si tu le réussis tu deviendras avocat en t'inscrivant au tableau de l'ordre Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **08/05/2008 à 16:15**

Tu es payé pendant tout ce temps là ?

la question qui tue

Par **jeeecy**, le **08/05/2008 à 18:48**

[quote="Kem":1o32rnyl]Tu es payé pendant tout ce temps là ?

la question qui tue[/quote:1o32rnyl]
alors tu payes 1600 euros l'école d'avocat

et en tant qu'élève avocat, tu as une rémunération minimale (pas de maximum, tout est question de négociation) quand tu es en stage

Par **Kem**, le **09/05/2008 à 09:18**

Donc tu paies pendant 12 mois qui sont à temps plein ?

Argl.

:(

:(

Je pense renoncer à mon projet alors  je ne pourrais pas faire sans salaire 

Tu sais s'il existe des possibilités via l'enseignement à distance pour les personnes qui travaillent ?

Par **jeeecy**, le **09/05/2008 à 10:28**

non tu paies 1600 euros une formation de 18 mois

mais pendant tes stages (PPI et avocat) tu es indemnisé avec un minimum

pour les personnes sans revenus, il y a des bourses également (mais là je ne sais pas comment ca fonctionne car je n'y ai pas droit...)

Par **Kem**, le **09/05/2008 à 10:36**

Bon, vu le nombre d'avocat qui traînent autour de la société (voire dedans ^^) je pense pouvoir trouver un deal intéressant pour conserver mes sous tout en continuant ma formation.

J'aimerais être avocate pour qu'on m'appelle "maître", mais sinon tant pis, je ne serais que

juriste d'entreprise Image not found or type unknown

Ou alors je participe à une émission de télé et je gagne plein de sous pour vivre décemment

le temps de la formation Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **09/05/2008 à 10:37**

;) Image not found or type unknown

ou tu restes 8 ans juriste d'entreprise et tu demandes a devenir avocat par équivalence Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **09/05/2008 à 11:05**

Génial !! Ca existe !!

Tu peux me dire où on trouve ce type d'info ? (j'suis en pleine compta, j'peux pas trop me mettre à fouiller partout)

Par **maolinn**, le **09/05/2008 à 11:27**

J'ai mon prof de fiscal qui n'est devenu avocat qu'à la cinquantaine ...

Tu peux toujours bosser en économisant pour la formation et passer le cap bien plus tard.

Par **Kem**, le **11/05/2008 à 18:11**

Bon j'ai trouvé les conditions pour être dispensé de l'école d'avocat et du stage :

[http://www.cnb.avocat.fr/VieProfessionA ... udroit.php](http://www.cnb.avocat.fr/VieProfessionA...udroit.php)

:wink:

et vive le site du barreau 

Par **dudulle**, le **16/12/2010** à **12:36**

bonjour,

j'ai créé une liste nationale de réduction au CFJ pour la session 2010/2011. Vous pouvez vous y inscrire en m'envoyant un mail à reductioncfj2011@hotmail.fr